

QUESTIONS – ATELIER 1

Journées de réflexion sur l'action syndicale pour la santé mentale
7 et 8 mai 2013, Sheraton Laval

La santé mentale : que se passe-t-il dans les milieux de travail?

Q1 - Le travail ou votre milieu de travail peut-il porter atteinte à votre santé mentale ou à celle des membres du syndicat?

Q2 - Quels en sont les effets sur les membres ou sur le milieu de travail ?

Q3 - Quelles en sont les causes?

QUESTIONS – ATELIER 2

Journées de réflexion sur l'action syndicale pour la santé mentale
7 et 8 mai 2013, Sheraton Laval

L'organisation du travail : on s'y intéresse?

Q1 – Quelles interventions patronales ou syndicales y a-t-il dans votre milieu de travail pour contrer les problèmes de santé mentale? Ces interventions visent-elles l'organisation du travail?

Q2 - Est-ce que d'autres éléments de l'organisation du travail causent des problèmes dans votre milieu de travail sans qu'on s'y attarde?

Q3 - Quels obstacles ou difficultés rencontrez-vous pour en arriver à transformer l'organisation du travail?

QUESTIONS – ATELIER 3

Journées de réflexion sur l'action syndicale pour la santé mentale
7 et 8 mai 2013, Sheraton Laval

Nos fonctionnements syndicaux : à renouveler?

Q1 – Quels moyens avez-vous développés ou voudriez-vous développer pour que les militantes et militants locaux travaillent ensemble à protéger la santé mentale des membres en agissant sur l'organisation du travail? (santé et sécurité du travail, délégués sociaux et déléguées sociales, responsables de la condition féminine, délégués syndicaux et déléguées syndicales, comité de griefs ou de négociation, exécutifs syndicaux, etc.)

Q2 - Quel soutien attendez-vous des instances syndicales : votre syndicat, les conseils régionaux et la FTQ?
